La fiscalité verte pénalise trois fois plus les ménages pauvres que les classes aisées

28/10/2020 à 10h53



Un rapport de Bercy montre que les ménages français acquittent 915 euros par an en moyenne de fiscalité énergétique pour leur logement et leur véhicule. Ces taxes sont très inégalitaires et représentent un effort de 4,5 % des revenus pour les 20 % des Français les moins riches, contre 1,3 % pour les plus aisés.

www.lesechos.fr